**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** - (2012)

Heft: 2

**Artikel:** Les défis de l'industrie suisse d'armement

Autor: Vautravers, Alexandre

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-514650

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Armement

## Les défis de l'industrie suisse d'armement

#### Lt col EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

ous avons plusieurs fois évoqué dans la Revue militaire suisse l'histoire de l'industrie d'armement helvétique. Cette histoire, y compris les évolutions récentes, ont fait l'objet récemment d'un colloque organisé par l'ASHSM. Nous profitons donc de l'occasion, tout d'abord, de rappeler les caractéristiques de ce secteur économique. Dans un second temps, il s'agira de présenter les développements récents, ainsi que les défis qui ne manqueront pas de se présenter – exacerbés par l'actualité, notamment le remplacement du chasseur Tigre.

### Un secteur doublement mixte

L'industrie d'armement helvétique est composée en gros pour moitié d'entreprises privées et d'entreprises publiques. Ce rapport n'est pas constant et l'on remarque d'ailleurs un cycle du privé au privé en 150 ans. Ainsi, le développement et la fabrication d'armes était jusqu'en 1870 exclusivement entre les mains d'entrepreneurs privés. Les déboires et les retards liés à l'assemblage du fusil 1869 Vetterli (SIG Neuhausen) ont conduit la Confédération à mettre sur pied des ateliers fédéraux et une administration dont la taille et l'importance se sont accrus jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Les frustrations internes, celles des industriels auprès du Parlement, mais surtout l'échec du développement ou de l'achat d'avions dans les années 1960 (N-20, P-16 puis l'Affaire des *Mirage*) ont mis l'administration en crise. 1968 marque la rupture et le Service technique militaire (STM), dont le chef doit démissionner, prend le nom de Groupement de l'Armement (GDA).

Depuis cette date, les régies fédérales ont été plusieurs fois réorganisées et ont fondu comme neige au soleil, sous la dénomination actuelle de RUAG. L'industrie privée s'est elle aussi redimensionnée, dans un premier temps sous l'effet de la loi aux exportations d'armement (1974), puis plus récemment sous l'effet de rachats de firmes étrangères, ou encore de RUAG.

La halle d'assemblage des ateliers de construction fédéraux de Thoune (K+W), circa 1965. On y trouve en parallèle (à gauche) les chars de dépannage sur châssis Centurion et à droite les chars 68 AA3 à « petite » tourelle.

L'armement helvétique est mixte également par le fait qu'il ne peut reposer sur une production uniquement nationale. Les tentatives de réaliser une indépendance en matière d'armement, suite à l'interruption des livraisons allemandes en 1915, ont laissé entrevoir une politique volontariste de constructions ambitieuses : chars de combat et familles de véhicules blindés, chasseurs-bombardiers, engins guidés anti-aériens, armes d'infanterie, etc. Malheureusement, cette politique—gérée en grande partie pour le STM- n'a jamais pu disposer des crédits nécessaires et n'a jamais été réellement en mesure de fédérer ou de coordonner les efforts individuels.

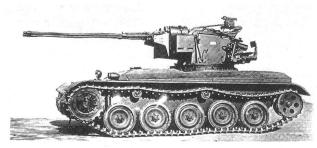
Sans vue d'ensemble, les projets capotent les uns après les autres. Même les succès –à l'instar du char 61/68/75/88-sont très relatifs et font l'objet de graves critiques. Ils sont très coûteux et sont incapables de s'exporter, politique et neutralité obligent...

Ainsi, l'industrie d'armement suisse est obligée de réaliser des partenariats avec l'étranger. Aux achats sur étagère (COTS), on préfèrera les assemblages ou constructions sous licence. On développera également une série de programmes de modernisations (retrofit) où l'industrie helvétique peut vendre son savoir-faire à des partenaires étrangers.

Or ces licences coûtent cher: on estime que pour un coût de 100 sur étagère, une fabrication sous licence peut varier de 170 à 240; et le coût de développement d'un programme national se chiffre généralement autour d'un indice 400. Aujourd'hui, plus que la performance technique des matériels, ou même les considérations politiques, les éléments contractuels —montants et participations—font et défont les programmes d'armements.

# «Ausrüstung» ou «Rüstung»?

Au-delà de la formule, traduisible en français par « équipement plutôt qu'armement, » il s'agit ici d'une conséquence importante de ce travail. Subordonné à l'administration militaire (IMG) à ses débuts, le STM acquiert son indépendance en 1907. Jusque dans les années 1930, l'idée d'un retour en arrière et d'une fusion de ces deux



Un projet de bitube 34 mm Hispano-Suiza / W+F Berne, monté sur le châssis d'un char léger 51 (AMX-13). Ce prototype aurait pu se substituer à l'assemblage bitube antiaérien français disponible « sur étagère. »



Autre projet ambitieux, le Falcon-Hispano bitube de 30 mm, destiné avant tout à l'exportation.



Le projet *Lamborgnini* ou Neue Kampfpanzer est abandonné en 1982 au profit de l'achat d'un char de combat étranger – le *Léopard*.

administrations n'est pas exclue – peut-être d'ailleurs cette fois sous l'égide de la seconde, tant la question du développement et de la production d'armement a gagné de l'importance en moins d'un siècle.

Plustard, le successeur du STM (GDA) a vu son importance réduite avec la privatisation des régies fédérales (RUAG) dont elle avait la charge. Avec la réduction sensible des budgets d'acquisition d'armements qu'a connu l'armée suisse durant les années 1995-2010, avec le renoncement délibéré au développement de grands programmes nationaux, ou encore avec le report de certaines fonctions traditionnellement régaliennes au profit de RUAG – à l'instar de la liquidation de matériels et de munitions, ou encore la gestion de parcs immobiliers- la question de la survivance d'Armasuisse (ex GDA) sous sa forme actuelle est posée.

Ceci d'autant plus que les critiques « historiques » envers le STM/GDA/Armasuisse ne se sont pas tues – notamment celle d'une administration qui est à la fois juge et partie, responsable de la sélection de systèmes et en même temps responsable du plan de charge des ateliers d'Etat.

A sa création, le GDA était parvenu à trouver un équilibre et une base politique solide, par une politique de répartition des commandes proportionnelle aux cantons. Mais aujourd'hui, le rétrécissement des budgets et des effectifs fait réfléchir sur les dimensions tout autant que les responsabilités d'Armasuisse. Ici comme ailleurs se pose la question de coopérations transfrontalières – bilatérales ou multilatérales- ou encore l'intégration au sein de l'état-major de l'Armée.

Le programme de revalorisation (KAWEST) du char 68 a connu une première série de modifications en 1988 ; la seconde, comportant une amélioration sensible de la protection et de la capacité de combattre de nuit, n'a jamais été réalisée. Il était également prévu de doter le char 68/88 d'un canon de 12 cm.



L'IMG, devenu entre-temps Base logistique de l'Armée (BLA), a eu droit elle-aussi à son lot de critiques. Sa rationalisation s'est heurtée à de nombreuses résistances, du Parlement et des Cantons, voire de l'opinion, en raison des susceptibilités liées à la fermeture d'arsenaux et à la suppression de postes. La BLA a certes souffert du manque de clarté et de direction au plus haut niveau du développement de l'Armée ; mais aussi de disfonctionnements internes liés au passage au système d'échange d'informations Log@V.

Cette pression a conduit RUAG à se substituer, au moins en partie, à la BLA par le biais de la création d'une nouvelle entité : Ruag Training Support (RTS). Cette structure hybride, une entreprise —même si son capital est entièrement détenu par la Confédération-travaillant directement au profit de la troupe est un pas dans la direction de la privatisation de services et d'infrastructures militaires.

Le secteur de l'Armement est un carrefour d'intérêts,

entre la sphère politique, la sphère militaire et la sphère

## L'Armement est un champ de bataille

économique. Alors que l'administration militaire et publique a intérêt à développer des systèmes sophistiqués et produit dans le pays, l'industrie privée regarde davantage ses avantages comparatifs et les licences ou accords d'exportation qu'elle peut conclure avec des partenaires étrangers. Les militaires privilégient généralement le matériel le plus performant, le plus complexe et donc le plus long à mettre au point. Cette diversité des objectifs et des critères prête le flanc à une politisation du débat sur les acquisitions d'armement. Ceci d'autant plus qu'il existe une hiérarchie des critères: l'administration militaire est en principe responsable de l'appel de marché et de l'établissement des critères techniques. L'armée, l'Office ou l'Arme concernée déterminent les critères tactiques et opérationnels. A ce stade, l'administration reprend la responsabilité des aspects industriels, technologiques et économiques. Puis c'est enfin le Commandement de l'Armée qui propose son choix au Conseil fédéral. A ce dernier revient alors la décision des grands programmes. A l'administration, enfin, de proposer un budget au Parlement, qui vote ce dernier en principe en bloc, en septembre pour l'année suivante. On comprend alors que pour l'achat d'avions, le « meilleur » pour l'une des parties ne soit pas

## L'avenir

nécessairement celui des autres.

Plusieurs questions fondamentales et stratégiques se posent aujourd'hui, exacerbées par la réduction des moyens, du nombre d'entreprises concernées, ainsi que de la demande – les séries à produire pour une armée 100'000 soldats sont évidemment inférieures à celles d'une armée de 600'000.

La première est celle de l'organisation des administrations et des processus de décision. S'il était pertinent au siècle dernier de disposer de plusieurs services et offices différents, aujourd'hui la question de leur réunion et/



La firme Mowag de Kreuzlingen, désormais sous l'égide de General Dynamics Land Systems (GDLS) est parvenue à développer des matériels de haute qualité, grâce à ses exportations. L'*Eagle* IV (sur châssis Duro), exporté en Allemagne sous le nom de *Sherpa*, a ainsi été acquis à plusieurs centaines d'exemplaires et sert en Afghanistan.

ou de leur privatisation est posée. Comme on le constate déjà, l'évolution tend vers une intégration de la fonction « acquisition » (procurement) et à une privatisation de la seconde (logistique, intendance, infrastructures).

La seconde est celle des exportations d'armement, qui conditionnent le maintien et la nature d'une industrie privée —mais désormais aussi publique- en Suisse. La loi actuelle sur les exportations d'armements, à plusieurs « clés » est fonctionnelle et pertinente, pour autant qu'un des détenteurs de clés ne l'applique pas de manière excessivement restrictive ou politique. A ce titre, le changement à la tête du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) peut être bien reçu de la branche.

La troisième est le choix entre la coopération bilatérale au « cas par cas, » fruit d'initiatives ponctuelles, ou au contraire la coopération multilatérale, au sein de l'agence européenne de l'Armement (EDA), par exemple. Pour le moment, il semble malheureusement qu'une telle vision soit absente ou que des forces politiques bloquent cette démarche. En l'état, il faut donc souhaiter que les coopérations bilatérales soient davantage que des accords *ad hoc* et qu'ils puissent développer de réels liens et synergies, à moyen et à long terme bénéfiques pour l'économie suisse en général.

Les débats autour du remplacement du *Tigre* illustrent bien ces défis. Il s'agit en réalité de trancher non pas entre une cellule d'avion et une autre. Mais bien de choisir entre un partenariat bilatéral avec la Suède « neutre » mais européenne, avec la France européenne mais agressive, ou un accord multilatéral avec « l'Europe de la Défense, » attentiste.